

CONSTANTINE, le 18 Juin 1940

Centre Départemental

d'Informations

N° 1233/S

COMPTE-RENDU JOURNALIER
du 18 Juin 1940ETAT D'ESPRITa) Européens.- et Indigènes-

L'émotion soulevée par la déclaration du Maréchal PETAIN a provoqué l'élan unanime des Indigènes et des Français. Les uns et les autres affirment qu'ils sont déterminés à défendre l'Algérie par tous les moyens et à seconder la France de tous leurs efforts.

La réunion d'information tenu à la Maison du Colon ce matin à 10 heures en présence de M. le Préfet du Département et du Général Commandant la Division de Constantine a confirmé cet état d'esprit. Le Chef du C.D.I. accompagnait M. le Préfet.

Le Président de la Chambre d'Agriculture M. Gratien Faure dit la gravité de l'heure et la confiance de tous les Français dans les destinées de la Patrie et dans la personne du Maréchal. L'ordre du jour appelle deux questions: Collaboration des agriculteurs au maintien de l'ordre et de la discipline nécessaires à l'affirmation de la présence française en Algérie. En second lieu, collaboration des agriculteurs à la défense territoriale du pays.

M. le Préfet dit en quelques mots la douloureuse surprise des Français devant les maheurs de la Patrie et sa confiance dans le patriotisme des populations agricoles dont le long et patient effort a fait l'Algérie française. Tous les Français se tournent avec une déferente et affectueuse admiration vers le Maréchal PETAIN. L'Algérie est et demeurera française.

DESTINATAIRES

Du débat institué sur la première question de l'ordre du jour il ressort que l'état d'esprit général des populations est excellent. Les Indigènes des campagnes manifestent une sincère affliction des maheurs de la France. Ils redoutent aussi un changement de Maitre qui bouleverserait toutes les conditions de vie du pays. Un Etat totalitaire mettrait pensent-ils la main sur l'ensemble des terres et supprimerait la propriété individuelle. Cet attachement à la France est général. On note à peine chez quelques jeunes gens de 17 à 18 ans une attitude tantôt narquoise tantôt provoquante. C'est la jeunesse oisive des petites villes qui peut offrir un terrain propice à la propagande extrémiste. Elle fréquente les cafés et s'adonne aux jeux de hasard. Dans certains centres on ne peut trouver de main-d'oeuvre parmi les oisifs qui encombrant les rues. Ailleurs la main-d'oeuvre est abondante et s'offre à des prix inférieurs au prix réglementaire. Presque partout on se presse aux prières publiques. A Djidjelli on craint au moment d'en organiser une de se heurter à une opposition systématique obéissant à un mot d'ordre. Ces réserves faites l'esprit général est bon. Mais le berbère est versatile. Il faut donc à la fois surveiller et maintenir. M/

M. le Préfet ne laissera en aucun cas prescrire l'Autorité. Il appartient aux Maires de tenir la main à ce que les arrêtés réglementant les cafés les jeux etc. soient appliqués. Des sanctions sévères ont été prises et seront prises. La répression ne

.....

.....
saurait suffire à maintenir l'excellent moral de la population.

L'Assemblée consultée sur les moyens qui lui paraissent le mieux convenir au maintien de l'état d'esprit actuel souhaite que des contacts toujours plus étroits soient établis entre Indigènes et Européens dans la vie publique et dans l'activité économique. Il est souhaitable que les mines continuent à produire du minerai, que les banques cessent de resserrer leur crédit. C'est un geste heureux de M. le Gouverneur Général que d'avoir accordé un acompte de 150 francs sur la récolte à livrer. Le devoir de chacun des chefs d'entreprise agricole est de ne pas restreindre la vie de son exploitation. Tout souci de l'équilibre financier doit disparaître devant l'impérieuse nécessité de produire. Il faut continuer les avances et les prêts aux Indigènes comme vient de faire la Tabacoop de Bône. Enfin on demande à l'Administration de prendre des mesures pour mettre un terme au désœuvrement de la jeunesse indigène. Il faut en un mot donner à tous le sentiment que l'action française continue et qu'elle n'a pas l'intention d'abdiquer.

On souhaite quelques mesures de détail: que l'usage du téléphone soit redonné aux Associations Agricoles chargées du ravitaillement. La suppression totale des postes récepteurs de T.S.F. proposée par un colon n'est pas retenue par l'Assemblée. On souhaiterait plutôt que les auditions permises fussent limitées aux émissions de la Radio française.

La collaboration des agriculteurs à la défense territoriale de l'Algérie a été organisée par l'Autorité militaire. La sécurité ne paraît pas devoir être compromise par les Indigènes. Ils sont partout disposés à collaborer à toutes les formes de défense du territoire. Ils paraissent même impatients d'offrir leur concours. On note un manque à peu près général de munitions. Les chefs d'équipes ou de sections souhaitent d'avoir une réserve à leur disposition. On en demande aussi pour les fermes isolées. Toutes ces questions ont déjà été examinées par l'Autorité militaire qui leur donnera une solution rapide.

Après le départ de Monsieur le Préfet et ^{le} Monsieur le Général Commandant la Division de Constantine, Monsieur Gratien Faure met les délégués des colons au courant d'un projet d'équipement des tracteurs agricoles en chars de combat qu'il a présenté à l'Autorité militaire. L'entretien et l'équipement de ces engins serait à la charge des propriétaires. Le projet recueille une adhésion unanime. On émet ensuite le vœu que des instructions précises soient données aux Maires sur la façon de rendre inutilisables, pour une aviation ennemie, les terrains qui peuvent servir à l'atterrissage. On retient enfin l'idée d'offrir une prime aux Indigènes pour la chasse aux parachutistes.

En résumé, il ressort de cette consultation qui doit rester secrète que l'ensemble de la population rurale, colons français et indigènes, est prête à défendre par tous les moyens, quand l'ordre lui en sera donné, le sol de l'Algérie.
